



Centre Intercommunal  
d'action sociale



SARLAT PÉRIGORD NOIR

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2023

"Dans le domaine social comme dans la vie privée, il faut tout prendre avec calme, générosité et un petit sourire aux lèvres." Rosa Luxemburg

## SOMMAIRE

◆	INTRODUCTION	3
◆	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
◆	ORGANIGRAMME et RESSOURCES HUMAINES	5
◆	RESULTATS 2022	6
◆	LA MISSION GENERALE DU CIAS ET SES DECLINAISONS OPERATIONNELLES	7, 8
◆	ACCUEIL DES PUBICS , AIRE DES GENS DU VOYAGE	9
◆	AIDE SOCIALE LEGALE	11
◆	ALT DISPOSITIF LOGEMENT TEMPORAIRE JEUNE	12
◆	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET AIDE FACULTATIVE	13 à 15
◆	ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS ET RESTAURATION A DOMICILE	16
◆	LES FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE DU CIAS EN 2023	17
◆	CONCLUSION	18 et 19

## INTRODUCTION

Nous l'avons souvent constaté, la crise sanitaire a modifié durablement les façons d'accueillir les usagers . Le CIAS SPN s'est adapté, réorganisé. En 2023 il a renforcé ses solutions d'accueil en installant notamment une permanence de la CAF dans ses locaux. Les usagers du territoire peuvent désormais rencontrer de nombreux professionnels en prenant contact avec le CIAS.

Les ressources humaines de l'établissement ont poursuivi l'évolution amorcée en 2022. Un nouveau départ en retraite, non remplacé, a permis de réorganiser les missions dévolues au secrétariat/ accueil . Les effectifs de l'accompagnement social et des services aux seniors ont été aussi bousculés par des arrêts maladie longs. Des ajustements de pratiques et des recrutements contractuels ont été nécessaires.

La politique de modernisation des moyens, de consolidation des organisations, les recrutements temporaires et la concertation continue entre les personnels et leur direction ont permis de préserver un continuum dans nos activités malgré ces différentes difficultés .

La réactivité aux demandes des usagers s'est ainsi logiquement améliorée par rapport à 2022 car l'établissement a su préserver un effectif constant. Le CIAS a retrouvé sa réactivité habituelle avec un délai de réponse aux demandes de rendez-vous de 2 semaines maximum et il a été enfin possible de réamorcer les activités de prévention sous la forme d'ateliers collectifs, qui avaient été suspendues depuis la crise sanitaire.

Le recrutement d'un agent technique a permis de reprendre les chantiers de maintenance et d'entretien de la Résidence Autonomie après 10 mois de vacance de poste. Ce recrutement, visant notamment à la professionnalisation forte de ce poste très polyvalent a aussi permis d'établir des constats de dangerosité des installations présentes à l'aire des gens du voyage et de mettre en place tout autant une politique correctrice qu'une réflexion avec les partenaires institutionnels afin de se donner la possibilité de réétudier un projet.

Les actions conduites en faveur des seniors de notre territoire sont destinées à favoriser et soutenir le maintien à domicile. Nous avons pu significativement ré-enclencher les visites systématiques au domicile des nouveaux clients du portage de repas, abandonnées depuis quelques années du fait de l'accroissement fort du nombre de clients et de l'insuffisance de l'effectif qualifié pour ce faire. Ainsi les nouveaux clients sont visités par une conseillère ESF afin de mettre en place, si nécessaire, les interventions de professionnels au domicile et d'obtenir les aides financières relatives à ces dépenses. En somme, accès aux droits et maintien à domicile sont les 2 axes effectivement en action dans notre politique d'accompagnement social des seniors sur le territoire communautaire.

En 2023 le CIAS a renforcé ses liens partenariaux, retrouvé et modernisé les activités de prévention, approfondi son implantation auprès des publics des communes rurales par une politique d'aller vers les habitants et le **CIAS tour**, terminé il y a quelques mois, symbolise parfaitement cette dynamique comme la synergie partenariale bien huilée qui se développe dans l'établissement .

Le CIAS SPN est un pôle de l'action sociale locale connu et reconnu, offrant écoute et expertise en lien direct avec les difficultés de la vie quotidienne. C'est un lieu ressource pour tous les usagers de par la diversité des permanences hebdomadaires qui y sont proposées par nos partenaires institutionnels (CAF, CARSAT, ADIL, UDAF, SAFED, etc.). Le public peut rencontrer de nombreux acteurs et disposer ainsi aisément de différents conseils, accompagnements et expertises.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale créé en janvier 2010.

Il est une personnalité morale de droit public, il dispose d'un Conseil d'Administration - où chaque commune est représentée - présente un budget autonome et dispose d'un tableau des effectifs distinct de celui de la Communauté de communes.

#### Démographie

<b>Superficie</b>	228,20 km <sup>2</sup>
<b>Densité</b>	73 hab./km <sup>2</sup>

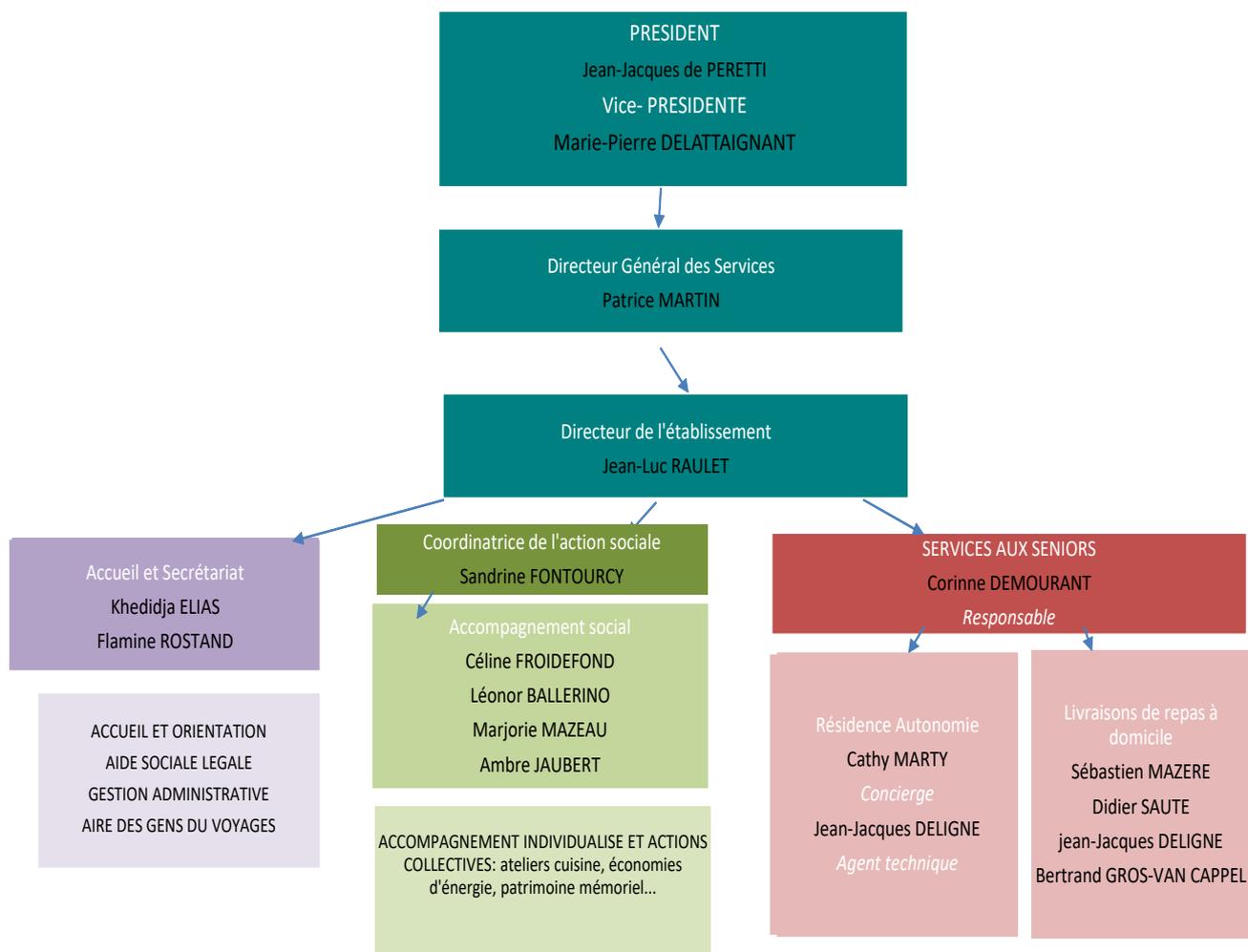
COMMUNES Chiffres INSEE Parution au 29/12/2022	Population légale
Beynac et Cazenac	555
Marcillac-Saint-Quentin	838
Marquay	591
Proissans	1 076
La Roque-Gageac	432
Saint-André-Allas	883
Sainte-Nathalène	641
Saint-Vincent-de-Cosse	379
Saint-Vincent-le-Paluel	304
Sarlat-la-Canéda	9 192
Tamniès	401
Vézac	526
Vitrac	846
<b>TOTAL</b>	<b>16 664</b>

**Président : Jean-Jacques de PERETTI**

**Vice-Présidente : Marie-Pierre DELATTAINANT**

<i>Membres élus</i>		<i>Membres nommés</i>	
<i>Noms</i>	<i>Communes</i>	<i>Noms</i>	<i>Représentations</i>
<b>Marie-Pierre DELATTAINANT</b>	Sarlat-la-Canéda	<b>Reine CHABRIER</b>	Association de Retraités
<b>Carine AUDIT</b>	Saint André d'Allas	<b>Frédéric DA SILVA</b>	Association Itinérance
<b>Marlies CABANEL</b>	Sarlat-la-Canéda	<b>Philippe GALODE</b>	Vitrac
<b>Sylvie DELBARY</b>	Vézac	<b>Solange LAMOTHE</b>	Saint-André-Allas
<b>Monica DUBOST</b>	Sainte Nathalène	<b>Christine LASCOMBE</b>	Marcillac-Saint-Quentin
<b>Maryline FLAQUIERE</b>	Sarlat-la-Canéda	<b>Jean-Philippe LAVAL</b>	Association Croix Marine
<b>Brigitte JALES</b>	Vitrac	<b>Isabelle LOVISA</b>	Sainte-Nathalène
<b>Serge PARRE</b>	Beynac et Cazenac	<b>Claudine MULLER</b>	Sarlat-la-Canéda
<b>Claudine PRADAT</b>	Proissans	<b>Marie SALLES</b>	La-Roque-Gageac
<b>Etienne ROUQUIE</b>	Saint Vincent le Paluel	<b>Colette SOUMEYROU</b>	Marquay
<b>Patrick SALINIE</b>	Saint-André d'Allas	<b>Roland THEIL</b>	UDAF

## ORGANIGRAMME DU CIAS SARLAT PERIGORD NOIR AU 31 12 2023



## INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCE HUMAINES AU 31 12 2023

205 bulletins établis sur l'année 2023

**Effectif au 31/12/23 : 16 agents;** dont 12 titulaires dont 67% de femmes

⇒ 25% catégorie A ; 8% catégorie B et 67% catégorie C,

⇒ 3 Contractuels – 2 femmes et 1 homme

### **Déroulement de carrière :**

⇒ 5 avancements d'échelon,

⇒ 1 promotion interne

**Formation :** 35,5 journées de formation (10 agents concernés:

⇒ 21,5 jours CNFPT (8 agents) et

⇒ 5,5 jours autres centres de formation (5 agents) au titre de la formation de professionnalisation

⇒ 8,5 jours de préparation examens et/ou concours (2 agents)

**Absentéisme pour maladie :** 480 jours de maladie touchant 11 agents

**Temps partiel thérapeutique à 50% suite maladie :** 6 et 9 mois touchant 2 agents

## Budget principal : résultats 2023

<b>EXECUTION DU BUDGET 2023</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Soldes</b>
<b>Exploitation</b>	1 649 079,38	1 683 433,83	34 354,45
<b>Investissement</b>	39 475,03	46 067,81	6 592,78
<b>REPORT 2022</b>			
<b>Exploitation</b>	-	25 130,91	25 130,91
<b>Investissement</b>	-	10 164,13	10 164,13
<b>RESULTAT CUMULE 2023</b>			
<b>Exploitation</b>	1 649 079,38	1 708 564,74	59 485,36
<b>Investissement</b>	39 475,03	56 231,94	16 756,91
<b>TOTAL</b>			<b>76 242,27</b>
<b>RAR 2023</b>			
<b>Investissement</b>	9 678,92	23 232,17	13 553,25
<b>RESULTAT GLOBAL 2023</b>			<b>89 795,52</b>

## Budget annexe, Résidence Autonomie : Résultats 2023

<b>EXECUTION DU BUDGET 2023</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Soldes</b>
<b>Exploitation</b>	115 404,94	130 844,55	15 439,61
<b>Investissement</b>	51 833,22	48 267,39	- 3 565,83
<b>REPORT 2022</b>			
<b>Exploitation</b>	-	8 587,53	8 587,53
<b>Investissement</b>	6 998,05	-	- 6 998,05
<b>RESULTAT CUMULE 2022</b>			
<b>Exploitation</b>	115 404,94	139 432,08	24 027,14
<b>Investissement</b>	58 831,27	48 267,39	- 10 563,88
<b>TOTAL</b>			<b>13 463,26</b>
<b>RAR 2023</b>			
<b>Investissement</b>	35 303,14	24 682,39	- 10 620,75
<b>RESULTAT GLOBAL 2023</b>			<b>2 842,51</b>

### Budget primitif : 1 679 000 € de recettes de fonctionnement

- ◆ 1 100 000 € de dotation communautaire  
⇒ 65.52 % du budget global (coût par habitant et par an : 65,80 €)
- ◆ 9 500 € d'une subvention de l'Etat pour (Subvention ALT)
- ◆ 25 432.32 € de subvention du Conseil Départemental de la Dordogne pour (convention d'aide à la gestion des aires des gens du voyage)
- ◆ 17 540.16 € d'une subvention Etat au titre d'une convention ALT2/ gestion des aires des gens du voyage.

## La mission générale du CIAS Sarlat Périgord Noir...

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 suite au transfert des compétences de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir (CCSPN), le Centre Intercommunal d'Action Sociale Sarlat-Périgord Noir (CIAS SPN) est l'établissement public en charge de l'action sociale locale pour le CCSPN.

Il anime une action générale de prévention sur le territoire de l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions et associations intervenant sur le territoire intercommunautaire. Il propose un accompagnement social des publics fragilisés (personnes isolées, couples sans enfant mineur à charge, personnes âgées...). Son rôle est d'accueillir, conseiller, orienter et accompagner les publics en situation de difficulté/demande sociale (personnes âgées, handicapées, attributaires de minima sociaux, en situation de précarité). Des conseillères en économie sociale et familiale accompagnent ces personnes.

Cette politique sociale s'adresse à l'ensemble de la population qui a potentiellement besoin d'un soutien social et des questions d'efficience se posent donc sans cesse.

- \* Comment mieux prendre en compte la totalité de la population ?
- \* Comment ouvrir « l'offre de service » à l'ensemble des publics dans un territoire rural ?
- \* Comment améliorer l'attractivité de l'action sociale ?

L'action sociale locale déployée dans cet établissement englobe l'aide sociale légale, en qualité d'instructeur, et l'action sociale extra-légale ou facultative. Un règlement intérieur de cette dernière est ajusté annuellement et voté au Conseil d'Administration de l'établissement lors de sa séance d'automne.

Le CIAS est aussi outil de réflexion, de diagnostic, de coordination et d'accompagnement au service du développement territorial. Il est éloigné de l'image d'un service social cantonné aux aides financières, bons alimentaires et autres aides immédiates. Il a développé des actions innovantes de lutte contre la précarité énergétique, maillé le tissu social pour engager des initiatives collectives (jardins partagés, ateliers cuisine, collecte mémorielle, diagnostic socio-thermique), promu des actions de prévention contre la perte d'autonomie, mis en œuvre des chantiers pour consolider le bien vivre choisi en prenant de l'âge, développer un partenariat de projets et de réflexions partagées. Il est aussi propriétaire bailleur d'une Résidence Autonomie et gestionnaire par délégation de la CCCSPN, d'une aire des gens du voyage de 16 emplacements. A ce titre c'est le seul établissement de la collectivité qui assure l'hébergement direct de populations.

La situation actuelle consolide son rôle d'amortisseur social et il doit être comme les autres services et équipements de la Communauté de Communes de Sarlat Périgord noir, encore plus centré sur la proximité avec les habitants.

## ....et ses déclinaisons opérationnelles

### Des missions réparties selon 4 axes...

- \* Diversifier et moderniser l'ensemble des processus liés à l'accompagnement des usagers
- \* Garantir la réactivité et la sécurité des réponses faites aux demandes d'aide
- \* Mettre en œuvre les réponses synergiques autour des situations des usagers
- \* Poursuivre les actions collectives de prévention

## **Des missions qui se complexifient techniquement, s'étendent et qui se densifient avec la crise actuelle**

### **Mission 1 : Accompagnement social individualisé**

- ⇒ Information et/ accueil du public (droits, logement, insertion, santé...)
- ⇒ Accompagnement social de personnes rencontrant des difficultés d'insertion, d'accès aux droits, de maintien/ accès au logement et de gestion budgétaire
- ⇒ Aide à la constitution de dossiers et accompagnement dans les démarches
- ⇒ Instruction administrative et suivi des dossiers de demandes d'aides
- ⇒ Domiciliation administrative
- ⇒ Médiation auprès des organismes
- ⇒ Réflexion, construction d'outils de recueil d'activité

### **Mission 2: Accompagnement budgétaire**

- ⇒ Soutien à la gestion budgétaire
- ⇒ Accompagnement éducatif budgétaire

### **Mission 3 : Mise en œuvre de l'aide facultative**

- ⇒ Construction du référentiel et contribution au pilotage de l'aide facultative
- ⇒ Analyse des besoins des usagers
- ⇒ Instruction et présentation des dossiers de demande

### **Mission 4: Conseil, information et expertise**

- ⇒ Diagnostic psycho-social du territoire et participation à l'analyse des problèmes sociaux par une contribution à l'établissement de l'analyse des besoins sociaux
- ⇒ Consolidation des liens institutionnels et partenariaux avec des représentants d'institutions des secteurs privés et/ou publics pour le traitement des situations sociales individuelles
- ⇒ Veille sociale/ Recueil des données qualitatives et quantitatives
- ⇒ Contribution à la lisibilité et à la visibilité de la politique d'accompagnement social des publics

### **Mission 5: Chefferie de projet et actions de prévention**

- ⇒ Diagnostic, élaboration et mise en place d'actions collectives
  - En direction des jeunes : hébergement et insertion des jeunes soutenus par un accompagnement partenarial
  - En faveur de l'insertion : organisation des campagnes annuelles d'attribution de chèques cadeaux en partenariat avec le commerce local....

### **Mission 6 : Développement et modernisation des outils de l'accompagnement**

- ⇒ Dématérialisation des dossiers des nouveaux usagers
- ⇒ Accompagnement France Connect: formation « Aidant connect »
- ⇒ Accompagnement social et modernisation des vecteurs : rendez-vous téléphoniques, conseil et accompagnement par courriel, liens sms avec l'utilisateur
- ◆ **Formation** : le CIAS est site qualifiant partenaire de l'IESF de Limoges : accueil et tutorat des étudiants. La réorganisation obère l'accueil de stagiaires

## Accueil des publics

Accueil du public	2020	2021	2022	2023
	14 128	15 973	16 994	17784
<b>Accueil physique</b>	6 212	6 862	5 885	6860
<b>Accueil téléphonique</b>	7 916	9 111	11 109	10849

	2020	2021	2022	2023
<b>Utilisation du téléphone</b>	<b>103</b>	<b>93</b>	<b>121</b>	<b>112</b>
<b>Utilisation de l'ordinateur</b>	<b>283</b>	<b>258</b>	<b>275</b>	<b>260</b>

<u>Dossiers instruits à l'accueil</u>	2021	2022	2023
Carte Solidaire	22	22	32
Courriers élection de domicile	1508	1379	1075
Aire des gens du voyage	68	65	35
Cartes de Résidents	14	3	10

### A noter aussi

- \* 116 demandes de domiciliation (77 nouvelles demandes et 39 renouvellements)
- \* 64 accompagnements aux démarches numériques poste dédié pris sur le temps d'accueil au titre de l'écrivain public numérique et de l'habilitation « aidant connect »; Capacité du CIAS à remplir des dossiers à la place du demandeur et à être identifier comme tel. L'ensemble des personnels d'accueil et d'accompagnement ont été ainsi formés en 2023.
- \*

L'évolution du nombre d'accueils ( 1000/an environ depuis 2020) signifie l'accroissement de la visibilité de l'établissement sur le territoire et constitue aussi un indicateur de l'efficacité de la politique de liens partenariaux que le CIAS développe. L'installation de nombreuses permanences partenariales au sein de nos locaux permet aux différents publics de venir chercher des renseignements, des conseils, des expertises et de trouver des réponses aux difficultés et accidents de la vie qu'ils traversent. L'accès aux droits est le maître mot de cette action bien évidemment et depuis plusieurs années, face à l'accroissement de la gestion numérique des droits, le CIAS a développé des modes de faire permettant de faciliter les accès du public à ces nouvelles méthodes d'accès aux institutions. Sans communication spécifique, la stabilité du nombre d'utilisation de l'ordinateur en libre service au CIAS démontre sa pertinence et son utilité.

L'accueil physique, a augmenté singulièrement . Il est un indicateur de la difficulté vécue par les usagers car les demandes se font plus pressantes.

La modernisation des solutions de lien avec les institutions, l'appropriation de ces dispositifs plus modernes permettent vraisemblablement de se dire que l'accompagnement physique que nous accomplissons auprès des publics s'effectue principalement pour des situations plus complexes que nous pourrions dire poly problématiques. Autrement dit l'accompagnement social se complexifie et s'alourdit.

## Elections de domicile

Un CIAS accepte les demandes d'élection de domicile des personnes sans domicile stable qui ont un lien suffisant avec la commune ou le groupement de communes.

**Le lien est caractérisé ainsi** : les personnes qui sont installées sur son territoire ou qui ont l'intention de s'installer sur la commune dans des conditions qui ne sont pas purement occasionnelles et qui présentent un minimum de stabilité: l'exercice d'une activité professionnelle ; le bénéfice d'une action d'insertion sur le territoire de cette commune ; l'exercice de l'autorité parentale sur un enfant qui y est scolarisé ; la présence de liens familiaux dans la commune (famille qui y a vécu ou y vit toujours), des liens amicaux ; l'hébergement chez une personne demeurant dans la commune.

**La délivrance d'une attestation** de domiciliation permet l'ouverture de droits et prestations: délivrance d'un titre national d'identité, inscription sur les listes électorales, demandes d'une aide juridique, exercice des droits civils, ouverture de droits aux prestations sociales légales, conventionnelles et réglementaires, (prestations CAF, MSA, affiliation S.S. prestations familiales, RSA, AAH, prime de retour à l'emploi, ASSEDIC etc...Les prestations de l'assurance vieillesse, soit les pensions de retraite et minimum vieillesse. La domiciliation est formalisée par la délivrance d'une attestation CERFA, fixé par l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2008. Une élection de domicile est valide pendant 1 an renouvelable à la demande de l'intéressé . Le courrier est mis à disposition au guichet du CIAS; Les arrivées et retraits du courrier sont enregistrés et sont remis en main propre à la personne qui a fait l'élection de domicile après vérification de son identité.

## Aire des Gens du Voyage

Aire des gens du voyage	2020	2021	2022	2023
Nombre de jours d'occupa-	4 130	5 156	4 336	1644
Taux d'occupation (%)	35,36 %	44,14 %	37,12 %	20%
Consommation d'eau (m <sup>3</sup> )	738	1 854	2 009	2291
Consommation d'électricité (kw/h)	101 960	135 490	158 411	127 743
Dépenses de travaux d'entretien	9 254,66 €	73 162,00 €	7 630,15 €	2 324,64 €
Subvention : C. Départemental + CAF	25 432,32 €	41 309,50 €	68 129,59 €	42 972,48 €

Le CIAS a recruté en 2023 un nouvel agent technique dans la suite du départ en retraite du précédent. L'arrivée de ce nouvel agent constitue l'opportunité de professionnaliser ce poste complexe, en lien direct avec les usagers, les fournisseurs et l'ensemble du collectif de travail de la collectivité (procédures de travail et d'interventions, gestion des priorités, conseil technique à la décision, recherche de solutions).

L'arrivée de ce professionnel a permis de réaliser un constat de défectuosité et de dangerosité des installations de l'aire. Les risques d'incendie, d'électrocution y sont patents et l'accès technique pour une intervention est difficile. L'accumulation d'immondices rend incontournable une évacuation. Les voyageurs ne se signalent pas au CIAS à l'arrivée comme au départ et ne s'acquittent pas des sommes liées à leur séjour.

Ces constats, partagés avec les institutions chargées de la politique d'accueil des gens du voyage (Etat et Conseil Départemental), ont requis la mise en sécurité immédiate du site et l'engagement d'une réflexion partenariale pour définir les actions à conduire.

## Aide sociale légale

### PRINCIPES GENERAUX

Les CIAS ont l'obligation d'instruire les demandes d'aide sociale et de les transmettre aux institutions concernées comme le Conseil Départemental (Art 137 du code de la famille et de l'aide sociale).

Les attributions obligatoires (art L264-1 à L 2649 et D264-1 CASF) : procédure de domiciliation, L123-5 et L131-1 CASF , instruction des demandes d'aide sociale légale, aide médicale de l'état, CMU, lutte contre les exclusions.

Le CIAS constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire de la communauté de communes. Les informations nominatives contenues dans ce fichier sont protégées par le secret professionnel (L261-4 CASF).

Ces dossiers sont instruits par **l'ensemble des travailleurs sociaux** de l'établissement et sont donc transversaux.

Dossiers d'aide sociale instruits par le CIAS	2020	2021	2022	2023
APA—Maintenance à domicile	72	105	45	82
EHPAD	40	42	31	53
Hébergement - Foyer	15	20	16	15
Aide ménagère invalidité	7	11	4	12
S.A.V.S. (Service à la vie Sociale)	29	23	19	11
ASPA (allocation de Solidarité pour personnes âgées), retraite—reversion	2	20	10	8
Dossiers MDPH	34	15	12	19
	<b>209</b>	<b>241</b>	<b>137</b>	<b>200</b>

Malgré l'amélioration de l'accessibilité des services départementaux et la modernisation des supports les demandes restent globalement constantes. La baisse ponctuelle, notée en 2022, du nombre de ces dossiers était donc circonstancielle et liée à la mise en place d'une exploitation optimisée du logiciel dédié à l'accueil et d'une saisine non encore systématisée sur le ledit logiciel.

Le rapport d'activité 2024 rendra compte de façon plus exhaustive des dossiers d'aide sociale légale instruits avec les usagers car ne figurent pas ici les dossiers FSL, les demandes de logement social (encore une cinquantaine est faite au CIAS malgré la plateforme nationale, les dossiers Soliha, les dossiers solidarité énergies, les dossiers de tutelle, CMU, etc.).

Au total c'est une cohorte de 703 bénéficiaires d'aides sociales légales que le CIAS a enregistré et accompagné en 2023. Certains ont été aidés à la construction de dossiers, d'autres ont été reçus afin de finaliser ces demandes et d'autres enfin ont été accompagnés et les demandes sont alors des outils inhérents à l'accompagnement social ( FSL, Solidarité Energie.....)

L'exploitation optimisée des outils de reporting est intégrée dans un plan de modernisation du CIAS ( fin des dossiers papier, dossier usager numérisé, organisation partenariale, organisation de la réception du public, .....). Elle est la dernière étape de cette dynamique et permettra un suivi au plus près des activités de l'établissement et de l'incidence du contexte social sur les demandes des usagers. Elle sera donc un des outils de construction d'une analyse des besoins sociaux.

## ALT (Logement temporaire jeunes)

### Dispositif ALT : Insertion des jeunes (18-25 ans) par un accompagnement social lié au logement

Ce dispositif permet l'accueil de jeunes (18 -25 ans) en rupture sur le territoire. Cette stabilisation au sein du logement permet un accompagnement pluri partenarial.

Le projet insertion de ces jeunes peut prendre la forme d'un suivi sur l'insertion professionnelle, mais aussi la prise en charge de leur santé, de leur situation administrative (accès aux droits). Ainsi mieux préparer à la vie autonome, les jeunes peuvent accéder aux droits communs (emploi, logement, santé).

Les 2 logements sont situés dans le secteur public et proche du centre de Sarlat : ville centre où se trouve les services (Hôpital, Mission locale, CAF...). La demande est toujours bien présente même si nous n'avons pas mobilisé les logements sur l'année complète. De nombreuses dégradations ont été faites sur 1 logement, nécessitant un temps de travaux avant une nouvelle entrée.

Le CIAS s'est doté à nouveau d'un 3eme logement en fin d'année et revient ainsi en 2024 dans la cadre strict de sa convention avec l'Etat ,temporairement réduit, du fait du sous effectif de travailleur social.

	2020	2021	2023
Nombre de logements proposés	3	2	2
Nombre de jeunes hébergés	10	8	8
Nombre de jours d'occupation	895	632	604
Suivi fait avec partenaire	Itinérance/ MLPN	Itinérance/ MLPN/PASS	Itinérance
Orientation en fin d'hébergement	3 retours famille 3 appartements autonomes 1 résidence jeune 3 présents au 31/12/2020	2 retours famille 1 Hébergé 3 en logement autonome 2 présents au 31/12/2020	1 : accession à la propriété 1 : intermédiation locative APARE 2 : location parc privé 1 : sortie sans solution de logement 1 : reprise d'étude avec logement 2 : présents au 31/12/2023

## Accompagnement social et aide sociale facultative

### PRINCIPES GENERAUX

A la différence de l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire et relève de la libre initiative du Conseil d'Administration du CIAS. L'aide sociale facultative présente un caractère subsidiaire, elle intervient en dernier ressort, seulement après que le demandeur ait épuisé toutes les autres possibilités d'aides légales ou extra-légales.

Les aides facultatives peuvent prendre la forme de:

- \* **Secours financiers** à hauteur de 200 € par an et par foyer attribués par la Commission Consultative. Cette dernière statuera en fonction des éléments présentés par le travailleur social et du calcul du reste à vivre (RAV). L'objectif est de soutenir les familles du territoire dans la gestion budgétaire du quotidien (accès et maintien dans le logement, accès aux soins, aux transports mais aussi favoriser l'insertion. La commission consultative se réunit tous les 15 jours. Les décisions sont prises par des élues nommées au sein de cette commission.
- \* **Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)** d'une valeur unitaire de 8 € utilisable dans les grandes surfaces pour de l'alimentation ou des bouteilles de gaz. Attribution faite par les travailleurs sociaux en fonction d'un barème voté par le CA du CIAS et du calcul du RAV. Le CIAS a également signé une convention avec une station service pour aider à la mobilité car le système des caisses automatisées ne permettait pas d'utiliser les CAP pour l'achat de carburant.
- \* **Bons :**
  - ⇒ **Pour l'accès à la culture.** Les familles du territoire peuvent accéder aux spectacles du centre culturel de Sarlat pour une participation de 5 ou 10 euros sur prescription d'un travailleur social. Les familles s'autorisent peu l'accès à la culture, ainsi ce sont juste 5 familles qui ont bénéficié de ces tarifs en 2023.
  - ⇒ **Pour l'accès aux douches municipales.** Les personnes accompagnées par le CIAS se présentent à l'accueil et peuvent bénéficier d'un bon douche. En accédant aux douches municipales gratuitement les personnes peuvent se présenter à des entretiens d'embauche ou rester en emploi (saisonnier). Ce travail sur l'hygiène, le respect de la dignité est important car il fait partie des besoins vitaux.
- ⇒ **Bons d'achat,** en partenariat avec Avenir Sarlat et attribués, à l'occasion des fêtes de fin d'année en fonction des ressources afin que les familles ne soient pas stigmatisées et puissent consommer dans les commerces locaux. Le but étant qu'ils puissent s'autoriser à consommer autrement que dans les grandes surfaces. C'est une contribution à la lutte contre l'exclusion économique
- \* **Prescriptions :**
  - ⇒ Pour effectuer des réparations sur les véhicules, le CIAS en 2022 avait créé un partenariat avec un garagiste pour l'entretien de base des véhicules ( pneumatiques et freinage). Cette convention a cessé durant l'année 2023, l'artisan étant contraint de cesser son activité pour des raisons de santé.
  - ⇒ Pour accéder aux aides alimentaires de partenaires (Epicerie sociale, Epicerie à la Résidence Habitat Jeunes). Ces documents sont fournis aux familles pour qu'elles puissent subvenir à leur besoin alimentaire dans l'urgence mais aussi pour mettre en place un travail de rééquilibrage alimentaire.

## Accompagnement social

Depuis 2022 la politique d'optimisation de l'utilisation de l'outil numérique dédié à l'action sociale facilite l'accompagnement et les démarches conduites durant le temps de télétravail du personnel. A terme cet outil sera une aide précieuse et très efficace pour le reporting.

De facto l'usage plus important de cet outil est venu accroître le volet administratif de la charge de travail car l'ensemble des agents doit s'accoutumer avec des habitudes et protocoles encore peu usités dans le travail social. Pour accéder rapidement à des données et avoir un plein usage de ces outils, il est important de les renseigner régulièrement et méthodiquement. Les temps administratifs, comme partout dans le secteur médico-social, s'étaient déjà accentués avec la mise en place des plateformes institutionnelles de gestion des droits.

Les demandes de conseils et de rendez-vous faites au CIAS sont nombreuses et se développent régulièrement. Elles sont variées et de plus en plus complexes. Elles nécessitent fréquemment des accompagnements pluridisciplinaires et des liens étroits avec nos partenaires sont nécessaires. Evidemment la présence de nombre d'entre eux, lors de permanences au CIAS, constitue autant de possibilités d'expertises et de conseils. C'est ainsi l'accessibilité du public à différents services qui est facilitée et cette dynamique partenariale constitue un support fondamental de lutte contre le non recours.

Le CIAS développe depuis 10 ans une concertation partenariale bimensuelle, qui permet la rencontre des acteurs de la cohésion sociale locale, le croisement de professionnels et de bénévoles, le partage de réflexions et de savoirs.

### Aides facultatives (règlement du CIAS voté le 16 10 2023)

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (CAP)	2021	2022	2023
Nombre de foyers	326	319	342
Coût (en €)	48 776 €	46 784 €	52 570 €
	149,62 €/foyer	146.65 €/foyer	153,69€/FOYER

### L'Aide facultative de fin d'année

CHEQUES CADEAUX	2022	2022	TOTAL	2023	2023	TOTAL
	Chèques Avenir Sarlat (AVS)	CAP CIAS	2022	Chèques Avenir Sarlat (AVS)	CAP CIAS	2023
Nombre de foyers	358	358	358	411	411	411
Coût total	12 310 €	17 576 €	29 886€	19 016€	32 496€	51 512
Moyenne /foyer	34 €	49 €	83€	46 €	79 €	125€

→ Augmentation de 15% du nombre de foyers concernés par la distribution des chèques Avenir Sarlat et CAP en fin d'année 2023 par rapport à 2022.

#### A noter aussi que:

- \* 78 bons pour l'accès aux douches municipales ont été distribués en 2023 et 27 kits hygiène l'ont été entre juin et décembre 2023 afin de permettre aux personnes un respect de leur dignité.
- \* Le CIAS est en partenariat avec l'association « Voix pour les femmes du monde » afin de fournir des kits menstruels aux femmes en difficulté socio-économique.

En 2023, le CIAS a attribué des chèques cadeaux, valables jusqu'à fin janvier, en partenariat avec Avenir Sarlat. L'objectif étant que les personnes accompagnées par le CIAS s'autorisent à consommer dans les commerces locaux et ainsi à participer à la vie de la cité sans stigmatisation.

En parallèle, une aide pour les besoins alimentaires sous forme de CAP, a été attribuée pour répondre aux besoins des familles du territoire. Ces tickets sont utilisables dans les grandes surfaces sur l'année 2024. Cette distribution de fin d'année a permis de soutenir des familles sur toute les communes Il s'agit principalement des personnes seules et des familles monoparentales On note une forte proportion de personnes retraitées et d'attributaires du RSA comme en 2022.

Ces chiffres sont des indicateurs de la nature de la file active de notre établissement. Les personnes seules, les retraitées et les foyers à faibles revenus demeure le public principal des demandeurs. Au-delà d'une aide ponctuelle cette action constitue aussi un outil de travail sur le non recours car elle permet d'accueillir des personnes qui n'auraient pas fait appel au CIAS sans cela (accès aux droits, fragilité non soutenue).

**2 921 rendez-vous honorés dont 322 visites à domicile et 34 spécifiquement** pour le traitement des droits des nouveaux clients du service de livraison de repas à domicile et 19 convocations au titre des expulsions locatives.

## Secours financiers

Nature de l'aide	2022 Nbre	% / nombre de dossiers présentés en commission consultative	2023 Nbre de dossiers	% / nombre de dossiers présentés en commission consultative
Energie	43	41 %	43	37 %
Mobilité	21	20 %	26	22 %
Logement	9	9 %	20	17 %
Administratif	10	10 %	5	4 %
Santé	11	10 %	13	11 %
Enfance	3	2 %	4	3 %
Autres	8	8 %	4	4 %

### Identification des ressources des demandeurs

POLE EMPLOI	RSA	RETRAITE	SALAIRE	Indemnités journalières	AAH	Sans ressource
15%	24%	20%	15%	8%	11%	7%

## Les services aux seniors

Afin d'aider au maintien à domicile, le CIAS accompagne aux démarches administratives d'accès aux droits et coordonne si besoin, les interventions dans le respect des plans d'aides attribués. Dans ce cadre-là, tous les nouveaux bénéficiaires de la livraison des repas sont visités à leur domicile par une conseillère ESF afin de mettre en place, si nécessaire, les interventions de professionnels au domicile et d'obtenir les aides financières relatives à ces dépenses.

10 ateliers collectifs (ASEPT); chaque atelier accueille entre 10 à 15 participants:

1 form'Equilibre, 2 form'Bien Etre, 1 numérique, 3 mémoire, 1 nutrition et 1 Yoga du rire.

109 dossiers d'aide sociale légale instruits

77 dossiers de demande d'APA ou de PAP instruits

504 382.19 € de dépenses et 47 849.10 € d'aides financières accordées aux bénéficiaires

Portage des repas au domicile : les livraisons quotidiennes oscillent entre 85 et 145 repas/jour, pour 103 nouvelles inscriptions et 71 suspensions du service, sur l'année 2023.

84 ans : âge moyen des bénéficiaires de ce service.

41 347 livraisons effectuées sur l'année pour 456 346.49 € de recettes,

Résidence Autonomie du Plantier :

15 logements occupés et aucun changement effectué sur 2023.

1 Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) contracté avec le Conseil Départemental de la Dordogne qui accorde une subvention annuelle de 6 730.77 € pour 2023.

51 833.22 € de dépenses d'investissement. Les travaux réalisés ont été soutenus financièrement par une subvention de CARSAT, à hauteur de 24 682.40 €.

157 séances d'animations ont été effectuées pour 29 participations d'usagers internes à la structure et 8 participations d'usagers externes : 79 ateliers manuels, 4 ateliers alimentation, 1 sortie culturelle, 45 ateliers de prévention santé en externe, 4 visites de sites touristiques et 24 ateliers bien-être (modelages individuels)

## La restauration à domicile

	2020	2021	2022	2023
Nouveaux dossiers sur l'année	104	87	132	103
Nombre de commissions	28	31	36	21
Nombre de modifications des commandes	591	569	651	617
Nombre de facturations/encaissements	2 322	2 716	3468	3914
Nombre de clients du service au 31/12	149	156	194	226
Nombre moyen de repas par jour	78	84	97	113
Facturation de la prestation	324 278,05 €	341 671,02 €	406 376.06 €	504 415,99
Participation de l'usager	286 898,05 €	308 404,45 €	370 831.73 €	456 346,49
Coût moyen du repas	11.42 €	11,15 €	11.52 €	12,20
Nombre de repas portés annuellement	28 405	30 632	35 273	41347
Age moyen des clients	83 ans	82 ans	84 ans	84 ANS

## Les faits marquants l'activité du CIAS en 2023

- \* Augmentation des partenaires assurant une permanence dans les locaux du CIAS S-PN notamment la CAF.
- \* Poursuite et fin du CIAS TOUR sur les 4 communes du territoire que nous n'avions pas visitées.
- \* Ancrage de la Conciergerie d'Ici sur l'ensemble du territoire et fin de la période d'expérimentation
- \* Augmentation des demandes de livraisons de repas : 6 074 repas en plus que sur 2022.
- \* Augmentation régulière du nombre d'accueils ( + 10%/an depuis 2020).
- \* Reprise de projets d'action collective:
  - ⇒ Collecte mémorielle auprès des aînés du territoire,
  - ⇒ Développement de la capacité d'accueil en logement temporaire de jeunes en situation d'insertion,
  - ⇒ Mise en place d'un partenariat avec Itinérance pour soutenir l'insertion des jeunes en rupture d'insertion
  - ⇒ Convention avec Itinérance en chantier école pour répondre aux besoins d'entretien des espaces verts de la RA.
  - ⇒ Ateliers cuisine
  - ⇒ 13 ateliers écologement au titre de la prévention de la précarité énergétique et des économies d'énergie ( écoles, SAVS, la Main forte et usagers aidés financièrement pour des factures énergie )
- \* Développement du partenariat avec Avenir Sarlat dans le cadre de la contribution du CIAS au développement économique local et à la lutte contre l'exclusion économique.
- \* Mise en place d'un outil commun de communication (carnet de liaison au domicile, utilisation généralisée de PAACO-Globule , etc).
- \* Travaux de rénovation des salles de bain de la Résidence Autonomie ( confort et sécurité des locataires)
- \* Diagnostic et mise en sécurité des installations de l'aire des gens du voyage
- \* Kits d'hygiène pour l'accès aux douches
- \* Partenariat mobilité avec une station-service
- \* Reprise des visites à domicile dans le cadre du portage de repas à domicile.
- \* Mise en route d'un troisième logement ALT Accueil d'un nouvel agent technique
- \* Mise en place d'un nouveau bureau CVS à la Résidence Autonomie

## Les perspectives 2024

- \* Maintenir et développer les ateliers collectifs
- \* Entretien et développer le partenariat : réunions partenariales régulières
- \* Accueillir une nouvelle direction
- \* Terminer la rénovation des locaux du CIAS (travaux de peinture)
- \* Clore le chantier salles de bain à la Résidence Autonomie
- \* Déployer une réflexion et un projet pour l'aire des gens du voyage
- \* Proposer un développement des solutions de mobilité pour les usagers du territoire
- \* Développer l'activité portage des repas (3ème tournée)
- \* Revisiter le rôle de la commission consultative

## Conclusion

En 2023 le CAS a renforcé la visibilité de l'action sociale locale. Le **CIAS tour**, débuté avant la crise sanitaire et interrompu par celle-ci, a été terminé au cours du premier semestre 2023. Cette initiative a associé des partenaires du CIAS ( Maison de la protection des familles, conciergerie d'ici, notamment). Elle s'est révélée être pertinente pour la diffusion de la connaissance dont les élus, les secrétaires de mairie, et la population rurale pouvaient bénéficier. Au delà de la qualité, de la fiabilité et de l'accessibilité de la livraison de repas à domicile, ce sont aussi les actions conduites par le CIAS et ses partenaires qui ont été portées à la connaissance de tous par l'ensemble de l'équipe de l'établissement.

La croissance régulière du nombre de clients du portage de repas en est sans doute un des indicateurs. Il s'agit pour le CIAS de poursuivre maintenant ce plan de communication au plus près des habitants et il semble très indiqué de proposer aux secrétaires des mairies de la CCSPN des réunions d'actualisation de leurs connaissances sur les actions du CIAS car nombre d'entre elles ont pu exprimer des demandes ou des interrogations sur tel ou tel aspect de l'action du CIAS.

Il est évident que le développement partenarial de ces dernières années, les projets de prévention et les actions collectives sont encore mal connus. Le CIAS devra développer ses communications via des supports numériques et réseaux numériques. C'est un des axes d'amélioration de la lisibilité de nos actions dans les communes rurales de la communauté.

Les liens de proximité partenariale sont solides et fluides désormais. Le CIAS a de nombreux partenaires qui viennent pour accueillir leur public dans ses locaux : le SPIP, la CARSAT, mais aussi Ma Commune ma santé, Que Choisir, l'UDAF, Itinérance, l'Atelier, l'UNAFAM, Cassiopea, la Conciergerie d'ici, l'ADIL 24, la CAF... Les secteurs de la retraite, de la probation judiciaire, de l'assistance au domicile, de la santé, de la consommation, de l'insertion des jeunes, de la protection des personnes vulnérables, et du logement sont ainsi présents et accessibles à nos usagers.

La crise économique actuelle a marqué l'activité de l'établissement. Après un début d'année à l'identique de 2022, le second semestre vient signifier l'impact de cette situation économique très tendue et le nombre de secours, le nombre de familles aidées par les chèques d'accompagnement personnalisés, le nombre de foyers venant sur la campagne des chèques cadeaux, tous en augmentation de 10% au moins, viennent souligner les effets de l'augmentation forte du coût de l'énergie et la difficulté croissante de nombre de nos concitoyens de tous âges.

Pour le service de repas à domicile le niveau de l'aide sociale s'accroît; la proportion des clients qui en sont bénéficiaires augmente plus fortement que celle du reste de la clientèle. C'est un indicateur pertinent de la précarité croissante des seniors.

Le portage de repas est un des éléments d'une politique sociale qui se renforce en direction des seniors en soutien au maintien au domicile, à la santé. La démographie indique aussi une part plus importante des seniors dans la population et donc le nombre de clients de ce service va logiquement s'accroître. Il s'agit d'une source de recettes qui représente 30% du budget environ. Le développement de ce service et notamment la question d'une tournée de livraisons supplémentaires fera partie des enjeux de l'année 2024.

L'organisation interne de l'établissement a été stabilisée en fin d'année par une redistribution des locaux afin de mieux accueillir le public et les partenaires. Et au delà de ces organisation ce sont aussi des questions sur le rôle de la commission consultative, le développement des projets en synergie partenariale ( avec le club de prévention, avec la Résidence Habitat Jeunes....) qui sont en réflexion. La commission consultative devra s'étoffer d'un projet de réflexion éthique, de suivi et d'analyse périodique de l'activité. L'établissement et la collectivité a laquelle il est adossé ne feront pas non plus l'économie d'une réflexion approfondie à propos de la gestion de l'aire des gens du voyage dont les difficultés et problématiques partagées avec nos tutelles sont inscrites dans le cadre de l'actualisation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Le CIAS devra moderniser sa communication afin que la population soit de mieux en mieux informée des missions, actions et projets en cours.

En somme ce sont des chantiers denses et multiples qui se profilent pour l'établissement en 2024.